

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**Séance publique n° 2018/01 du 05.02.2018**Date de l'annonce publique : **30.01.2018**Date de la convocation des conseillers : **30.01.2018**

Présents : **MM. et Mmes Lies, bourgmestre, Adehm, Beck, Juncker, échevins, Feyder, Goerens, Huberty, Keller, Lamberty, Leven, Pleimling, Tex, Theis, Velazquez, Wester, conseillers, Britz, secrétaire**

Absents : excusé **///**
sans motif **///**

Point de l'ordre du jour :

8Objet : **Approbation d'un règlement-taxé relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communales****Le Conseil Communal,**

Revu sa décision du 11 juillet 2008 portant approbation d'un règlement-taxé relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communale, approuvée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 6 août 2008 ;

Considérant qu'il y a lieu d'adapter les salles mises à disposition et de revoir les tarifs de location des différents lieux ;

Vu les tarifs proposés par le collège des bourgmestre et échevins ;

Considérant que les tarifs s'entendent par manifestation ;

Vu les articles 99, 102 et 107 de la Constitution ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi et à l'unanimité des voix

Décide

1. d'approuver avec effet au 1^{er} avril 2018 le règlement-taxé relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communales qui suit :

A) Centre Civique à Hesperange

Centre Civique	Salle des fêtes avec comptoir et cuisine
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques	
location	gratuite
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange	
réception, exposition, concert, soirée de projection, théâtre,	325,00 €

séance académique, assemblée générale, congrès	
Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange	
Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange	
Sociétés avec but lucratif	
location	non autorisée

B) Centre Nicolas Braun (bâtiment AMIPERAS) à Hesperange

Centre Nicolas Braun	Salle des fêtes avec comptoir
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques	
location	gratuite
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange	
réception, exposition, concert, soirée de projection, théâtre, séance académique, assemblée générale, congrès	200,00 €
Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange	
réception limitée à 3 heures	200,00 €
Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange	
réception limitée à 3 heures	300,00 €
Sociétés avec but lucratif	
réception, exposition, concert, soirée de projection, théâtre, séance académique, assemblée générale, congrès	300,00 €

C) Complexe Sportif à Holleschbiert / Hesperange

Centre Sportif Holleschbiert	Hall sportif	Buvette Hall sportif	Vestiaires Hall sportif	Stade Alphonse Theis	Vestiaires Stade Theis	Terrains Robert Thill + vestiaires R. Thill / terrain synthét.
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques						

location	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange						
location	non autorisée	non autorisée	non autorisée	1.000,00€	gratuite	non autorisée
Fédérations ayant comme affilié un club avec siège social dans la Commune de Hesperange						
Match international, tournoi national ou international	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite
Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange						
Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange						
location	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée
Sociétés avec but lucratif						
Réception, fête interne, location	non autorisée	500,00€	100,00€	non autorisée	500,00€	200,00€

D) Centre Culturel et Sportif à Itzig (Plateau St Hubert)

Centre Culturel et Sportif Plateau-Itzig	Hall sportif
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques	
location	gratuite
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange	
Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange	
Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange	
Sociétés avec but lucratif	
location	non autorisée
Aucune location du hall sportif pour une manifestation culturelle ne sera autorisée	

E) Complexe 'Am Duerf', rue de Hesperange, Itzig- Village

Complexe 'Am Duerf'	Salle des fêtes avec cuisine
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques	
location	gratuite
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange	

réception, exposition, concert, soirée théâtrale, soirée de projection, séance académique, assemblée générale, congrès	325,00 €
Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange	
location	225,00€
Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange	
location	325,00€
Sociétés à but lucratif	
location	non autorisée

F) Centre Culturel et Sportif à Howald

Centre Culturel et Sportif	Hall sportif	Buvette (sous-sol)
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques		
location	gratuite	gratuite
Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange		
location pour une réception limitée à 3 heures	non autorisée	200,00 €
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange		
Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange		
Sociétés à but lucratif		
location	non autorisée	non autorisée
Aucune location du hall sportif pour une manifestation culturelle ne sera autorisée		

G) Bâtiment scolaire Alzingen

Ecole fondamentale Alzingen	Hall sportif
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques	
location	gratuite
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange	
Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange	
Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange	
Sociétés avec but lucratif	
location	non autorisée

H) Bâtiment scolaire Fentange

Ecole fondamentale Fentange	Hall sportif
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques	
location	gratuite
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange Sociétés avec but lucratif	
location	non autorisée
Aucune location du hall sportif pour une manifestation culturelle ne sera autorisée	

I) Complexe Culturel à Hesperange (CELO)

CELO	Salle et foyer	Foyer
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques		
location	gratuite	gratuite
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange		
location	1.200,00 €	500,00 €
Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange		
location	1.000,00 €	400,00 €
Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange		
location	1.200,00 €	500,00 €
Sociétés à but lucratif		
location	1.200,00 €	500,00 €

Après l'achèvement des travaux de construction du CELO, les halls sportifs de Howald et d'Itzig ne seront plus disponibles pour des manifestations culturelles.

Les taxes reprises ci-dessus concernant les associations n'ayant pas leur siège dans la Commune de Hesperange, ne sont pas dues si l'organisation de la manifestation est faite en collaboration avec une association locale.

2. d'abroger les tarifs introduits par règlement-taxe relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communales du 11 juillet 2008 et de les remplacer par les présents tarifs.

Et prie Monsieur le Ministre de l'Intérieur de bien vouloir approuver la présente délibération.

En séance à Hesperange. Date qu'en tête.

Suivent les signatures.

Pour extrait conforme.

Hesperange, le 06.02.2018.

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,